

Aviation et Pilote

AOUT 2018

Guide Blois
Les 3 axes
et hélicos
du marché

DÉBAT

Les ULM à 600 kg ?

EN VOL

Skyper GT-9

AVIONIQUE



SURVIE



VINTAGE



L'horizon de secours

Se faire repérer

Spartan 7W



AIR COURTAGE ASSURANCES
AGENCE DE COURTAGE EN ASSURANCES D'AVIATION

Présentation | Notre Mission | Analyse | Démarches | Adhésions/Retraits | Contact

For You,
With You...

Courteur d'Assurances spécialisé en Réseaux Aéronautiques et Réseaux Sportifs. Conception et développement de contrats d'assurances sur mesure. Conseil et Audit en Assurance.

Air Courtage

AIR Courtage Assurances a refondu son site Internet de manière à y intégrer de nouvelles fonctionnalités afin de faciliter la vie de ses clients à partir de n'importe quel support (téléphones et tablettes compris). Cela comprend un accès direct à votre espace pour y retrouver vos contrats, sinistres, attestations et régler vos primes. La déclaration de sinistre peut également se faire en ligne et les demandes de cotation disposent d'une nouvelle ergonomie. Vous pouvez également discuter en direct avec ses équipes, consulter un FAQ, visionner des vidéos et tutoriels, accéder au contenu Facebook, etc.

Record scolaire réussi

Roger Thierry a réussi son pari, même si le record doit encore être enregistré par la Fédération Française d'Aéromodélisme et la Fédération Aéronautique Internationale. Son avion solaire, sans batterie, a tenu dans les airs 10 heures et 23 minutes et a parcouru 261 km sur circuit fermé sur le terrain de Massérac, en Loire Atlantique. L'ancien record était de 4h55 pour 130 km. Ce vol ne s'est pas fait sans difficulté pour les quatre pilotes qui se sont relayés sous les yeux attentifs des juges et observateurs (8 personnes en tout). En effet, même si le jour a été choisi avec soin de manière à avoir le maximum d'angle solaire, ce mardi 10 juillet a vu se former de petits nuages au fil des heures. Les pilotes ont dû jouer avec les éclaircies et les ascendances pour pouvoir maintenir en l'air le modèle. Il sera aussi révélé par la suite à « l'autopsie » du moteur une rupture interne des fils sur une phase suite aux vibrations. Roger Thierry est aéromodéliste depuis son enfance et retraité d'Airbus depuis peu. En exerçant sa passion, il s'est intéressé à l'énergie solaire, s'attardant durant 6 ans sur les voitures solaires avant de revenir à l'avion. Son défi : enregistrer un record de vol sans batterie, impossible lui avait-on affirmé il y a 10 ans de cela. Roger a commencé avec une aile volante pour comprendre les règles d'enregistrement de la FAI, une réglementation très complexe et précise. Il réalise alors deux records du monde qui sont homologués en 2014. Il continue d'améliorer sa formule solaire sans batterie et construit un modèle qui se rapproche davantage de l'avion (voir <http://www.presquile-aeromodelisme.fr/record2018.html> pour les détails).

M. Mery président de la FFG

La Fédération Française de Giraviation a un nouveau président : Michel Mery. Anciennement vice-président, il succède à Jacques Escaffre. Stéphane Buy change également de titre, passant de secrétaire à vice-président. Michel est entré à la FFG en 2015, alors recruté pour sa rigueur et sa connaissance du milieu, notamment sur son aspect réglementaire et sécurité. À l'époque, les clubs doivent changer de structure en faveur de l'ATO. Sa mission est de s'occuper de toute la partie réglementaire et de créer de la documentation. C'est ainsi que la FFG s'est associée à la DGAC pour remettre à jour et standardiser les manuels de formation des QT éligibles

OSD (Operational Suitability Data) et en créer de nouveaux pour d'autres QT, la LAPL(H), le vol de nuit, les zones exigües... Toute cette documentation est mise gratuitement à la disposition des héliclubs à jour de leur cotisation (à partir de 150 euros). Du reste, ce tournant « réglementaire » pris ces dernières années a permis de redonner un coup de boost dans les inscriptions. Michel Mery va poursuivre cette ligne directrice donnée par Jacques Escaffre : donner aux clubs tous les outils nécessaires pour qu'ils fonctionnent dans le respect de la réglementation et des règles de sécurité et, en conséquence, leur faciliter le travail. Le bureau souhaite



aussi améliorer le livret de progression, il est en discussion avec Mermoz sur une solution en e-learning, etc. L'autre aspect de sa mission est d'écouter les doléances de ses membres qui représentent à ce jour 80 à 90 héliclubs avec leurs adhérents. Michel souhaiterait également réintroduire l'activité sportive puisqu'elle avait autrefois pour tâche de former des équipages français pour participer aux compétitions.

Conformes à la réglementation d'espacement des canaux de 8,33 kHz !

ICOM fournisseur de la DSNA

Les seules VHF aviation portables agréées DGAC ! N°AGR 081798 DGAC

Nouveautés 2018

IC-A220T
Nouvelle radio embarquée, format rack avionique, homologuée CE et certifiée TSO / ETSO. Livrée avec certificat FAA 8130-3.

IC-A25NE
Nouveaux portatifs aviation avec fonctions navigation (Bluetooth®, VOR, et GPS). Existe sans fonctions navigation (IC-A25CE).

Bluetooth®

ICOM

IC-A6FR11
Portatifs aviation homologués DGAC pour un usage en radio principale.
Livrés avec JAA-FORM ONE.
Existe avec fonction VOR (IC-A24FR11).

ICOM France, leader en radiocommunication aviation vous propose toute une gamme de radios disponibles dans son réseau de distribution.
N'hésitez pas à nous contacter : **05 61 36 03 03**

www.icom-france.com / aviation@icom-france.com